

Terrains municipaux vacants à vendre – FN-24-V-27 - Lots numéros 6 634 655 et 6 634 656

APPEL DE PROPOSITIONS FN-24-V-27

1. INTRODUCTION

La Municipalité de Ferme-Neuve (ci-après appelée la « Municipalité ») désire vendre des terrains municipaux vacants situés sur la Montée Leblanc à Ferme-Neuve, soient les lots numéros, 6 634 655 et 6 634 656.

Pour ce faire, la Municipalité souhaite recevoir des propositions de la part de personnes intéressées qui pourraient assurer le développement desdits terrains.

Ainsi, par le présent appel de propositions, la Municipalité invite les personnes intéressées à soumettre des propositions.

- Le lot numéro 6 634 655, lequel a une superficie de 9 500.9 m².

La Municipalité ne détient aucune autre information sur ledit lot. De même, la Municipalité ne déclare ou ne garantit l'exactitude des informations qu'elle détient concernant ce lot. Le proposant a donc la responsabilité de s'assurer, par lui-même ou par les professionnels de son choix, de l'exactitude des informations qu'il obtient.

- Le lot numéro 6 634 656, lequel a une superficie de 9 700m².

La Municipalité ne détient aucune autre information sur ledit lot. De même, la Municipalité ne déclare ou ne garantit l'exactitude des informations qu'elle détient concernant ce lot. Le proposant a donc la responsabilité de s'assurer, par lui-même ou par les professionnels de son choix, de l'exactitude des informations qu'il obtient.

2. RÉGLEMENTATION MUNICIPALE ET AUTRES

Les propositions reçues devront respecter l'ensemble des règlements d'urbanisme de la Municipalité.

Il appartient au proposant de s'informer de toutes les normes applicables sur le territoire de la Municipalité et dans la zone visée.

Il est entendu également que le projet devra respecter toutes les autres normes et exigences des lois provinciales et fédérales dont, notamment, celles relatives à l'environnement.

De plus, le proposant doit s'engager à ériger un bâtiment dans un délai de 12 mois suivant la signature du contrat, à défaut le contrat devient nul et sans effet.

3. CONTENU DE LA PROPOSITION

Le proposant devra présenter un document de proposition permettant à la Municipalité de juger adéquatement de la valeur de la proposition.

MUNICIPALITÉ DE FERME-NEUVE

Terrains municipaux vacants à vendre -FN-24-V-27 Lots numéros 6 634 655 et 6 634 656 Formulaire de proposition

L'acte de vente devra également prévoir que le lot est vendu sans garantie légale, aux risques et périls de l'acquéreur. Pour plus de précision, la Municipalité ne donne aucune garantie quant à la composition et la qualité du sol. De plus, l'acquéreur devra prendre l'immeuble dans l'état où il se trouve, à ses risques et périls, et renoncer à toute réclamation à cet égard contre la Municipalité et tenir la Municipalité indemne à l'égard de toute réclamation concernant le lot.

Le proposant pourra faire une proposition sur un seul ou plusieurs lots en indiquant pour quel numéro de lot il désire faire une proposition.

4. REPRÉSENTANT DU DOSSIER

Désigne, à moins d'avis contraire de la Municipalité, la seule personne qui est responsable de la gestion et du suivi de l'appel de proposition et qui est autorisée à répondre aux demandes des proposants dans le cadre de cet appel de propositions;

Madame Bernadette Ouellette
819-587-3400 Poste 6223
b.ouellette@munfn.ca

ou

Madame Josée Trudel
819-587-3400 Poste 6230
j.trudel@munfn.ca

5. FORMULAIRES

La proposition doit être présentée sur le formulaire de proposition officiel fourni dans son intégralité, accompagnée de toutes les annexes et de tous les autres documents exigés dans cet appel de propositions. Tous les champs blancs dans le formulaire doivent être remplis et aucun changement au texte ne peut être fait, à défaut de quoi la proposition peut être rejetée. Le formulaire de proposition « Annexe A » doit être signé aux endroits prévus à cet effet par la ou les personnes autorisées.

6. DOCUMENTS À JOINDRE

Le PROPOSANT prend acte des attestations du PROPOSANT et il produit en annexe des présentes, tel qu'exigé les documents suivants dont il atteste de l'exactitude, à savoir :

- a. Le formulaire de proposition <<Annexe A>>
- b. Le bordereau de prix <<Annexe B>>
- c. La résolution ou la procuration autorisant la signature de la proposition <<Annexe C>>
- d. La politique de gestion contractuelle <<Annexe D>>
- e. La déclaration du proposant <<Annexe E>>

7. DÉPÔT DES PROPOSITIONS

Le proposant doit obligatoirement déposer sa ou ses propositions sous enveloppe scellée, sur laquelle est indiquée « Appel de propositions FN-24-V-27– Terrains municipaux vacants à vendre ainsi que le ou les numéros des lots », **au plus tard le 29 août 2024, à 14h00**, au bureau de l'hôtel de ville, au 125, 12^e Rue, Ferme-Neuve, QC J0W 1C0

MUNICIPALITÉ DE FERME-NEUVE

Terrains municipaux vacants à vendre -FN-24-V-27

Lots numéros 6 634 655 et 6 634 656

Formulaire de proposition

Le proposant doit placer dans une enveloppe opaque cachetée un (1) exemplaire original papier et 1 copie de sa proposition.

Les propositions seront ouvertes publiquement en présence d'au moins deux (2) témoins, à l'endroit prévu pour leur dépôt. Les proposants peuvent assister à l'ouverture des propositions. Les noms des proposants et leur prix respectif seront déclarés à haute voix lors de l'ouverture des propositions. Après leur ouverture, les propositions seront remises à l'instance appropriée de la Municipalité.

8. CONFORMITÉ

La Municipalité se réserve le droit de rejeter toute proposition non conforme aux spécifications et aux conditions du présent appel de propositions. Toute proposition qui n'est pas complétée conformément à l'appel de propositions ou qui n'est pas accompagnée des documents requis dûment complétés peut être jugée non conforme.

9. RÉSERVE

La Municipalité ne s'engage à accepter aucune des propositions reçues et n'encourt aucune responsabilité envers les proposants. Dans tous les cas, les proposants ne peuvent prétendre à aucune indemnité ou compensation.

10. DURÉE DE VALIDITÉ

Toute proposition déposée demeure valide et irrévocable pour une période de cent vingt (120) jours suivant la date et l'heure limites prévues pour la réception des propositions. La Municipalité se réserve le droit de prolonger la durée de validité de la proposition par l'envoi d'un avis de prolongation aux proposants, étant entendu qu'une telle prolongation ne peut excéder de quinze (15) jours, à compter de la date de l'envoi de l'avis de prolongation.

MUNICIPALITÉ DE FERME-NEUVE

*Terrains municipaux vacants à vendre -FN-24-V-27
Lots numéros 6 634 655 et 6 634 656
Formulaire de proposition*

ANNEXE A

FORMULAIRE DE PROPOSITION se rapportant à l'appel de propositions n° FN-24-V-27.

PRÉSENTÉ PAR :

Nom complet du PROPOSANT tel qu'indiqué au REQ :

Adresse : _____

Téléphone : _____ **Télécopieur** _____

Site internet : _____ **Courriel corporatif** _____

Numéro d'entreprise (NEQ) _____

TPS/TVH : _____ **TVQ :** _____

STATUT JURIDIQUE

<input type="checkbox"/> Entreprise individuelle	<input type="checkbox"/> Personne physique n'exploitant pas une entreprise individuelle
<input type="checkbox"/> Société en nom collectif	<input type="checkbox"/> Société en commandite
<input type="checkbox"/> Regroupement de Personnes (seulement si permis par la clause « Regroupement de Personnes » de la Régie de l'Appel de Propositions)	
<input type="checkbox"/> Société par actions	<input type="checkbox"/> Régime fédéral
	<input type="checkbox"/> Régime provincial
	<input type="checkbox"/> Québec
	<input type="checkbox"/> Autre (préciser) : _____
<input type="checkbox"/> Organisme à but non lucratif (OBNL)	

Nom du représentant : _____

Titre : _____ **Courriel :** _____

Téléphone : _____ **Cellulaire :** _____

CI-APRÈS DÉNOMMÉ LE « PROPOSANT »

MUNICIPALITÉ DE FERME-NEUVE

**Terrains municipaux vacants à vendre -FN-24-V-27
Lots numéros 6 634 655 et 6 634 656
Formulaire de proposition**

ANNEXE B

BORDEREAU DE PRIX FN-24-V-27

Terrain à vendre – Lot _____	
Prix	_____ \$
TPS :	_____ \$
TVQ :	_____ \$
TOTAL :	_____ \$

Terrain à vendre – Lot _____	
Prix	_____ \$
TPS :	_____ \$
TVQ :	_____ \$
TOTAL :	_____ \$

Nous reconnaissons que toutes les dépenses en honoraires, frais et déboursés sont inclus dans les montants ci-haut mentionnés quant à l'acquisition du lot de sorte qu'aucune autre réclamation à quelque titre que ce soit ne pourra être faite à la Municipalité.

Signature du proposant : _____

Date : _____

La résolution du conseil municipal acceptant une proposition complétera la forme du contrat qui liera le proposant et la Municipalité selon les dispositions du présent appel de propositions.

MUNICIPALITÉ DE FERME-NEUVE

Terrains municipaux vacants à vendre -FN-24-V-27

Lots numéros 6 634 655 et 6 634 656

Formulaire de proposition

ANNEXE C

RÉSOLUTION OU PROCURATION AUTORISANT LA SIGNATURE DE LA PROPOSITION

(le PROPOSANT doit joindre ce document à sa proposition)

MUNICIPALITÉ DE FERME-NEUVE

Terrains municipaux vacants à vendre -FN-24-V-27

Lots numéros 6 634 655 et 6 634 656

Formulaire de proposition

ANNEXE D

**RÈGLEMENT # 175 ET 176 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE
DE LA MUNICIPALITÉ DE FERME-NEUVE**

Cette politique de gestion contractuelle est disponible sur le site internet de la Municipalité de Ferme-Neuve au lien suivant :

www.municipalite.ferme-neuve.qc.ca

ANNEXE E

Déclaration du proposant

Je soussigné, _____ en
présentant la proposition ci-jointe (ci-après la «proposition»);

pour :

(Nom et numéro du projet de la proposition)

suite à l'appel de propositions (ci-après l'«appel de propositions») lancé par :

la Municipalité de Ferme-Neuve

déclare ce qui suit et certifie que ces déclarations sont vraies et complètes à tous les égards.

Je déclare au nom de _____ que :
(Nom du proposant [ci-après le «proposant»])

- 1) j'ai lu et je comprends le contenu de la présente déclaration;
- 2) je sais que la proposition ci-jointe peut être disqualifiée si les déclarations contenues à la présente déclaration ne sont pas vraies ou complètes à tous les égards;
- 3) je sais que le contrat, s'il m'est octroyé, peut être résilié si les déclarations contenues à la présente déclaration ne sont pas vraies ou complètes à tous les égards;
- 4) je suis autorisé par le proposant à signer la présente déclaration et à présenter, en son nom, la proposition qui y est jointe;
- 5) toutes les personnes dont les noms apparaissent sur la proposition ci-jointe ont été autorisées par le proposant à fixer les modalités qui y sont prévues et à signer la proposition en son nom;
- 6) aux fins de la présente déclaration et de la proposition ci-jointe, je comprends que le mot «concurrent» s'entend de tout organisme ou personne, autre que le présent proposant:
 - a) qui a été invité par l'appel de propositions à présenter une proposition;
 - b) qui pourrait éventuellement présenter une proposition suite à l'appel de propositions compte tenu de ses qualifications, ses habiletés ou son expérience;
- 7) qu'il a établi la présente proposition sans collusion et sans avoir communiqué ou établi d'entente ou d'arrangement avec un concurrent ;
- 8) qu'il n'y a pas eu de communication, d'entente ou d'arrangement avec un concurrent relativement:
 - a) aux prix;
 - b) aux méthodes, aux facteurs ou aux formules pour établir les prix;
 - c) à la décision de présenter ou de ne pas présenter une proposition;
- 9) qu'à sa connaissance et après vérifications sérieuses, qu'aucune tentative d'influence, manœuvre d'influence ou pression induue ou tentative d'obtenir de l'information relative à un appel de propositions auprès du comité de sélection n'a été effectuée à aucun moment,

MUNICIPALITÉ DE FERME-NEUVE

**Terrains municipaux vacants à vendre -FN-24-V-27
Lots numéros 6 634 655 et 6 634 656
Formulaire de proposition**

par lui, un de ses employés, dirigeants, administrateurs ou actionnaires et ce, dans le cas où un tel comité est chargé d'étudier sa proposition;

10) Le proposant déclare (cocher l'une ou l'autre des déclarations suivantes) :

(a) qu'il n'a en aucun moment, dans les 6 mois précédents le processus d'appel de propositions, effectué directement ou indirectement des communications d'influence au sens de la politique de gestion contractuelle ou des activités de lobbying au sens de la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbying* (L.R.Q., c. T-11.011) auprès des membres du conseil, dirigeants et employés de la Municipalité pour quelque motif que ce soit;

(b) qu'il a, dans les 6 mois précédents le processus d'appel de propositions, effectué directement ou indirectement des communications d'influence au sens de la politique de gestion contractuelle ou des activités de lobbying au sens de la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbying* (L.R.Q., c. T-11.011) auprès des membres du conseil, dirigeants et employés de la Municipalité suit:

(c)

Pour les motifs suivants :

11) Le proposant déclare (cocher l'une ou l'autre des déclarations suivantes) :

a) qu'il est un lobbyiste inscrit au registre des lobbyistes, instauré en vertu de la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbying et l'éthique en matière de lobbying* (L.R.Q., c. T-11.011) tel qu'il appert de la preuve jointe à la présente attestation

b) qu'il n'est pas un lobbyiste enregistré au registre des lobbyistes, instauré en vertu de la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbying et l'éthique en matière de lobbying* (L.R.Q., c. T-11.011)

12) Le proposant déclare également (cocher l'une ou l'autre des déclarations suivantes) :

a) que sa participation à un processus d'appel de propositions ou à l'octroi de contrat pour la Municipalité n'a pas pour effet de créer une potentielle situation de conflit d'intérêts;

b) que sa participation à un processus d'appel de propositions ou à l'octroi du contrat pour la Municipalité est susceptible de créer les situations de conflit d'intérêts suivantes :

MUNICIPALITÉ DE FERME-NEUVE

Terrains municipaux vacants à vendre -FN-24-V-27

Lots numéros 6 634 655 et 6 634 656

Formulaire de proposition

Description du conflit d'intérêts potentiel :

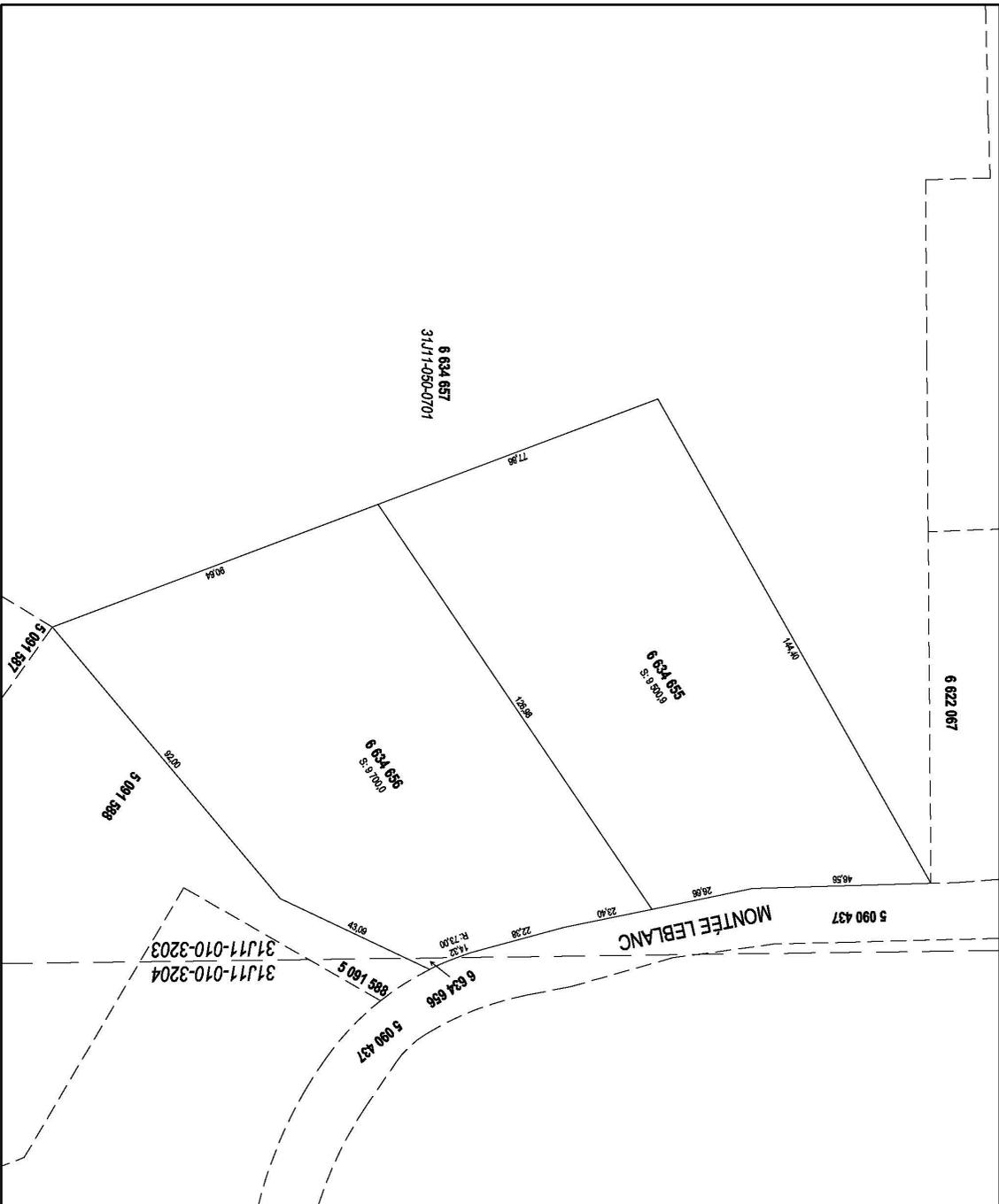
(Nom et signature du dirigeant)

(Date)

MUNICIPALITÉ DE FERME-NEUVE

Terrains municipaux vacants à vendre -FN-24-V-27
Lots numéros 6 634 655 et 6 634 656
Formulaire de proposition

PLAN CADASTRAL



FEUILLE 2 DE 2

Un document joint complète ce plan cadastral
Les mesures indiquées sur ce document sont exprimées en unités du système international.

DOSSIER: 1395319

Références au(x) feuille(s) cartographique(s) :

31J11-010-3203
31J11-010-3204

Projection : MTM

Fuseau : 9

Echelle : 1 : 1000

PLAN CADASTRAL PARCELLAIRE
CADASTRE DU QUÉBEC

Circumscription foncière: Labelle

Municipalité(s): Ferme-Neuve (Municipalité)

Lot(s) soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre, (L.R.Q., c. C-1)

Fait conformément aux dispositions de l'article (des articles) 3043, al. 1 C.c.Q.

Préparé à Mont-Laurier

Signé numériquement par: Denis Robitoux
a-g. (Matricule 2174)

Minute: 18938 date du 7 mai 2024
Dossier ag: 23L-275-2, 14613-B

Copie authentiquée de l'original
le

Pour le ou la ministre